

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 MAI 2024

DATE DE CONVOCATION : 17/05/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 27 mai à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.				
DATE D’AFFICHAGE : 03/06/2024					
NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE	PRÉSENTS	POUVOIRS	VOTANTS	ABSENTS
	29	20	4	24	5
FB/TD/OR N° 2024/23	TARIFS 2024-2025 ÉCOLE DE MUSIQUE LE PRÉLUDE				

Étaient présents : François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Jean-Paul MARCHAND, Dominique BONNET, Simone BEULÉ, Éric ROYNEL, Emmanuel SAUTEUR, Stéphanie RICHARD-DUHAMEL, Sylvie ROUZET, Cécile COMBEAU, Marc BAUDELOT, Thomas AMELOT, Bruno ESTAMPE, Isabelle MARCHAND, Roland HAMARD, Dalila DOROL, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD

Excusés :

- Jacques GAY, Pouvoir à François BELHOMME
- Patricia EVENO, Pouvoir à Béatrice BONVIN
- Christine HABEGGER, Pouvoir à Denis DURAND
- Guy DAVID, Pouvoir à Marc BAUDELOT

Absents : Claire CLAIREMBAULT, Sonia DOKOUROFF, Jean JOSEPH, Marie-France DURAND, Philippe POISSONNIER

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Considérant la nécessité de réviser les tarifs d'adhésion à l'école de musique Le Prélude ;

Considérant l'augmentation des prix à la consommation au 31 décembre 2023 ;

Considérant l'avis de la commission culture du 14 mai 2024 ;

Considérant l'avis de la commission finances du 14 mai 2024 ;

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

2024-68

- **Décide** de fixer les tarifs communaux d'adhésion à l'école de musique Le Prélude pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 tels que présentés en annexe à la présente délibération,
- **Précise** que ces tarifs communaux s'appliquant du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 seront transmis à Monsieur le Comptable public.

Fait et délibéré à Épernon,
le 27 mai 2024




Secrétaire de séance
Béatrice BONVIN




Le Maire,
François BELHOMME

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

**Proposition Tarifs
LE PRELUDE 2024 2025**

LE PRELUDE ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Frais d'inscription : 40 €	- Paiement à la réinscription ou à l'inscription, Juillet ou - Somme forfaitaire par élève, Montant fixe, sans aucune - Non remboursable.
Droits de scolarité	- S'ajoutent aux frais d'inscription - Paiement 9 mensualités par prélèvement - Sommes dues intégralement en cas de démission (sauf en cas de maladie ou déménagement)
L'augmentation du coût de la vie fixée par l'INSEE à 4,9 % en 2023 a servi de base au pôle culturel pour établir la grille des tarifs 2024/2025	

		Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024/2025	
			Sparnoniens	Extérieurs (+50%)
Cursus	Eveil *	135,00 €	142 €	213,00 €
	Initiation CP	222,00 €	233 €	349,50 €
	Enfant du CE1 jusqu'à 18 ans	277,00 €	291 €	436,50 €
	Etudiant de 18 ans à 25 ans (2)	360,00 €	378 €	567,00 €
	Adulte instrument ou chant	455,00 €	477 €	715,50 €
	Adulte FM	64,00 €	67 €	100,50 €
Hors cursus	2ème instrument (enfant et étudiant)	222,00 €	233 €	349,50 €
	Parcours personnalisé Adulte	226,00 €	237 €	355,50 €

Pratiques collectives Hors cursus	Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024/2025
		Sparnoniens et extérieurs
Chorale enfant	47,00 €	49,50 €
Pratique seule		
Atelier découverte seul		

* gratuité des frais d'inscription pour les éveils

⁽¹⁾ Tarif résidant Epernon sur présentation d'un justificatif de domicile nominatif

⁽²⁾ Tarif étudiant sur présentation d'un justificatif de scolarité

Réductions : applicables sur le tarif des « cours hors » (cf tableau) et non sur les frais d'inscription. Les réductions ne sont pas cumulables c'est donc la plus avantageuse qui s'applique.

Réduction « famille » :
- 10 % si 2 inscrits
- 20 % si 3 inscrits
- 30 % si 4 inscrits et plus

Réduction « O.H.E. » :
- 50 % pour les enfants, étudiants et adultes (instrument et FM) membres de l'Orchestre d'Harmonie d'Epernon sous réserve de cotisation à jour à l'association.

Réduction « tous à l'orchestre » gratuité des frais d'inscription